

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON**

## **AVIS PUBLIC**

Veillez prendre avis que lors de la séance ordinaire du 4 mars 2025, le conseil a adopté le règlement 2025-01 sur le tarif des rémunérations payables lors d'élection et de référendum municipaux.

Le règlement 2025-01 peut être consulté sur le site de la municipalité ou à la Mairie, au 9 rang de la Montagne à Saint-Étienne-de-Bolton aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 6 mars 2025.



Cristina Chiurtu  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Cristina Chiurtu, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, une copie de cet avis le 6 mars 2025, à chacun des endroits suivants :

- Mairie, au 9 Rang de la Montagne, Saint-Étienne-de-Bolton
- Bureau de poste au 12, rue Principale, Saint-Étienne-de-Bolton
- Site internet [www.sedb.qc.ca](http://www.sedb.qc.ca)

Donné à Saint-Étienne-de-Bolton, ce 6 mars 2025.



Cristina Chiurtu  
Directrice générale et greffière-trésorière